|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| MINISTERE DE L’EDUCATION NATIONALE ET DE L’ESEIGNEMENT TECHINQUE----------- |  | REPUBLIQUE DE COTE D’IVOIREUnion – Discipline – Travail----------- |

**Le Processus de l’implémentation de l’Education Sexuelle Complète (ESC) en Côte d’ivoire**

1. **Contexte et justification**

Depuis 1990, la Côte d’Ivoire a décidé d’intégrer l’éducation à la vie familiale et en matière de population (EVF/EmP) dans les programmes éducatifs comme solution aux problèmes d’éducation qui affectent la qualité de vie des populations. Parmi ces problèmes, nous pouvons citer les grossesses précoces, les infections sexuellement transmissibles (IST), le VIH.

Depuis les programmes conçus selon l’entrée par les objectifs jusqu’à ceux selon l’approche par les compétences (APC), les disciplines ont intégré partiellement ou totalement les contenus d’EVF/EmP en vue de répondre aux soucis d’adaptation au monde en mutation et du relèvement des défis de l’époque. Parmi ces nouvelles thématiques figurent les contenus de l’éducation sexuelle (ES) visant à renforcer les connaissances et aptitudes des élèves à faire des choix responsables en matière de santé sexuelle et reproductive.

Par ailleurs, la distribution par âge de la population ivoirienne révèle une très grande jeunesse de celle-ci (3 personnes sur 4 personnes ont moins de 35 ans). Cette jeunesse est menacée par la précocité des rapports sexuels, favorisant ainsi la prolifération de grossesses non désirées, les abandons scolaires, le recours à l’avortement provoqué, les infections sexuellement transmissibles.

1. **Actions menées par le MENET**

Face à cette situation alarmante, le MENET a sollicité l’expertise du Fonds des Nations Unies pour la Population(UNFPA).

Aussi, pour une redynamisation du projet EVF/EmP en vue de sa pérennisation, l’UNFPA a-t-il commis un expert international, le Professeur Babacar FALL de l’Université Cheick Anta Diop de Dakar pour nous accompagner dans ce programme.

L’objectif de cette mission a été :

- de renforcer les capacités des personnels en charge de la mise en œuvre de l’EVF/EmP ;

- d’installer un groupe technique de travail élargi à plusieurs structures : le PNSSU, la Fondation Orange CI Télécom, le SNCS, le COGES, la DVS, la DMOSS, la DELC, la DPES, le SAA, le SNCS, les ONG, etc.

A l’issue des travaux plusieurs stratégies ont été proposées pour la conduite d’un Plan accéléré de réduction des grossesses à l’école dénommé « la campagne zéro grossesse à l’école ».

Ces stratégies sont les suivantes :

1. La mobilisation de la communauté éducative, des acteurs étatiques et non étatiques par Madame la Ministre pour assurer le succès de la campagne zéro grossesse à l’école à travers le lancement d’un message officiel lors du discours de la rentrée scolaire 2013-2014 ;
2. La réduction de la vulnérabilité des adolescentes à travers l’accroissement du nombre des cantines scolaires au niveau des écoles primaires, l’extension des cantines scolaires au niveau des écoles secondaires, l’augmentation des foyers d’hébergement et l’ouverture des internats ;
3. Le renforcement de l’éthique dans les relations entre enseignants et élèves par l’adoption et la large vulgarisation du code de bonne conduite élaboré sous l’initiative de la Direction de la Mutualité et des Œuvres sociales en milieu scolaire (DMOSS) ;
4. Le renforcement de l’éducation en santé sexuelle et de reproduction des jeunes dans les curricula des cycles primaire et secondaire du système éducatif ivoirien ;
5. La dispensation des cours par l’ensemble des enseignants sur tout le territoire national aux mêmes heures à partir de fiches de leçons élaborées par la Direction de la Pédagogie. Ces leçons adaptées aux différents niveaux des élèves sont administrées durant les quatre moments qui correspondent à des évènements précis (voir annexe) ;
6. L’information et la sensibilisation des élèves dans les établissements scolaires et dans les foyers à travers les activités des clubs scolaires ;
7. L’utilisation des arts et de la culture dans la lutte pour la réduction des grossesses à l’école à travers l’organisation du concours du théâtre scolaire, d’un concours littéraire (nouvelles et poésies) et l’organisation de festivals dans les Directions Régionales pour promouvoir l’esprit de créativité chez les jeunes (danses, chorales, dessins, peinture, bandes dessinées, journaux scolaires, etc) ;
8. Le renforcement du dispositif de l’offre des services intégrés en santé sexuelle et de reproduction en milieu scolaire à travers l’organisation de visites médicales systématiques des élèves, la disponibilité des produits contraceptifs dans les structures socio-sanitaires scolaires et l’accompagnement psycho-social des élèves ;
9. L’utilisation des technologies de l’information et de la communication (TIC) dans l’offre des services en santé sexuelle et de reproduction des jeunes à travers l’ouverture d’une ligne verte et un site web pour l’accompagnement psycho-social des jeunes en détresse. La diffusion d’informations, de messages aux jeunes et aux adultes en appui à la campagne zéro grossesse à l’école ;
10. L’engagement des Directions Régionales à tout mettre en œuvre pour conduire les actions pertinentes de lutte contre les grossesses précoces au niveau de leurs régions respectives ;
11. La construction de plusieurs collèges dits de proximité dans les grands villages. Ces structures de petite taille permettent de rapprocher les élèves de leurs lieux d’habitation ce qui facilite leur encadrement et leur suivi par les parents, évitant ainsi les risques courus dans les grandes villes ;
12. L’institutionnalisation d’un système de distinction et de récompenses des établissements les plus performants dans la réduction des grossesses à l’école.

La mise en œuvre de ces stratégies a permis d’enregistrer une régression du nombre de grossesses qui est passé de 5076 cas en 2012-2013 à 4035 en 2013-2014 puis 3828 en 2014-2015) et 3690 en 2015-2016 et enfin 3286 en 2016-2017 . Cependant la situation demeure préoccupante pour l’Etat ivoirien.

1. **Les perspectives**

Face à cette situation encore préoccupante, les perspectives qui se dégagent sont les suivantes :

* Elaborer des textes juridiques visant la prévention, la protection et la répression contre les différentes formes de violences basées sur le genre (viol, attentat à la pudeur, harcèlement sexuel, abus d'autorité, trafic d'influence, mariages précoces et forcés) ;
* Projet d’arrêté relatif aux élèves auteurs de grossesses (en cours de validation).
* Organiser la diffusion des textes règlementaires dans les DREN ;
* Produire des supports ;
* Organiser le suivi de la mise en œuvre de l’ESC ;
* Prendre en compte les zones enclavées ;
* Opérationnaliser le programme national d’ESC ;
* Suivre et évaluer la mise en œuvre du programme d’’ESC ;
* La mise en œuvre du Projet « Our Right, Our Lives, Our Future ».

Aussi, pour une mise en œuvre réussie de toutes ces actions de haute protée éducative, l’acquisition d’un certain nombre de d’outils s’avère-t-elle nécessaire. Nous pouvons citer par exemple l’acquisition de vidéo projecteur, d’ordinateurs d’appareils photo, de caméra, de photocopieurs, d’imprimante……..

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Evènement international** | **Date :** **Chaque année** | **Thème de la Leçon** | **Période d’administration de la leçon** |
| 1 | Journée internationale de la jeune fille | 11 octobre | Les grossesses précoces et la communication parent/enfant | Du 13 au 24 octobre |
| 2 | Journée mondiale de la lutte contre le sida | 1er décembre | Les IST/VIH et les facteurs de vulnérabilité des jeunes filles | Du 24 novembre au 05 décembre |
| 3 | Journée mondiale de la femme | 08 mars | Les violences liées au genre et les mariages précoces | Du 20 au 5 avril |
| 4 | Journée mondiale de la santé | 07 avril | La contraception et les droits des jeunes en santé sexuelle et de reproduction | Du 11 au 22 mai |